

UNIVERSITÉ DE LILLE
Faculté des Humanités
Département Sciences du langage

DIPLÔME UNIVERSITAIRE A DISTANCE

**Accompagnement linguistique dans un
contexte migratoire**

Année universitaire 2025-2026

Informations générales

Contacts

Responsable pédagogique de la formation:

Emmanuelle Canut, emmanuelle.canut@univ-lille.fr

Contacts administratifs

Julie Oerlemans : julie.oerlemans@univ-lille.fr (responsable administrative)

Cassandra Gillard : cassandra.gillard@univ-lille.fr (gestionnaire pédagogique)

Fabienne Dernoncourt : fabienne.dernoncourt@univ-lille.fr (formation continue)

Contact technique (plateforme eformation)

Christine Duhamel : christine.duhamel@univ-lille.fr

Enseignants intervenants dans la formation

Céline BEAUGRAND : celine.beaugrand@univ-lille.fr

Emmanuelle CANUT : emmanuelle.canut@univ-lille.fr

Juliette DELAHAIE : juliette.delahaie@univ-lille.fr

Magali HUSIANYCIA : magali.husianycia@univ-lille.fr

Lien vers la plateforme de cours : <https://e-formationpro.univ-lille.fr/course/view.php?id=2336>

Lien vers le site du département : <https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage/>

Présentation de la formation

Ce Diplôme Universitaire est unique en France. Il s'adresse à toutes personnes qui accompagnent ou souhaitent accompagner des publics ayant une faible maîtrise de la langue française (à l'oral et/ou à l'écrit), soit parce que leur première langue n'est pas le français et qu'ils sont peu ou pas alphabétisés, soit parce qu'il y a eu un échec scolaire dans l'apprentissage du français et qu'ils sont en situation d'illettrisme. Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'accompagnement des personnes étrangères peu ou pas alphabétisées ou en échec dans leur apprentissage du français.

La Formation est certifiante et éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)

Compétences visées

Savoirs

- Avoir des connaissances de base du fonctionnement de certaines familles de langues à l'oral et à l'écrit et des distances entre les langues.
- S'approprier les notions et concepts clés dans le champ de l'accompagnement des publics avec de faibles compétences langagières.
- Identifier les spécificités de la didactique du français langue de scolarisation et français langue d'intégration et s'approprier certains repères pédagogiques en s'appuyant sur des outils existants.
- Comprendre la complexité des processus en jeu dans l'apprentissage d'une langue pour des publics de faible niveau en français afin de définir les besoins des apprenant·es.
- Connaître les critères de simplification des documents pour rédiger des textes lisibles et compréhensibles pour les publics visés.

Savoir-faire & savoirs-être

- S'approprier les méthodes et outils existants (supports pédagogiques, référentiels, ateliers sociolinguistiques, etc.) pour élaborer des parcours de formation.
- Être capable de réinvestir les savoirs et savoir-faire acquis dans la mise en pratique.
- Développer une posture réflexive et analyser ses pratiques pour les faire évoluer et construire de nouvelles modalités d'accompagnement.

Calendrier et organisation pédagogique

Organisation de la formation en 3 blocs de compétences

- Un bloc d'enseignements fondamentaux traitant des bases linguistiques et interculturelles en français langue seconde.
- Un bloc de spécialisation pour s'initier au langage simplifié.
- Un bloc d'analyse réflexive des pratiques professionnelles au regard des connaissances et réflexions suscitées lors de la formation.

La formation donne lieu à la soutenance d'un e-portfolio retraçant le parcours de réflexion sur ses propres pratiques et les innovations apportées.

Les cours sont dispensés par le biais d'une plateforme pédagogique de l'Université de Lille.

L'accompagnement des stagiaires à distance se réalise via cette plateforme, selon des modalités synchrones et asynchrones.

Chaque stagiaire est suivi par une enseignante référente, tout au long de sa formation. Cette dernière aura pour mission de le conseiller et de superviser l'avancée de son travail.

Module 1 Fonctionnement du langage et des langues Du 6 octobre au 15 novembre (5 semaines) pause du 26 octobre au 2 novembre	2 à 3 séances synchrones : 17h30-19h (dates à déterminer avec le groupe) 5 séances de 4h/sem asynchrone (lectures théoriques, activités de groupes, exercices individuels)
Module 2 Alphabétisation en FLE/S Du 17 novembre au 20 décembre (5 semaines)	2 à 3 séances synchrones : 17h30-19h (dates à déterminer avec le groupe) 5 séances de 4h/sem asynchrone (lectures théoriques, activités de groupes, exercices individuels)
Module 3 Interculturalité Du 5 janvier au 21 février (5 semaines) pause du 18 au 31 janvier	2 à 3 séances synchrones : 17h30-19h (dates à déterminer avec le groupe) 5 séances de 4h/sem asynchrone (lectures théoriques, activités de groupes, exercices individuels)
Modules 4 et 5 Langage simplifié Du 2 mars au 11 avril (6 semaines)	2 à 3 séances synchrones : 17h30-19h (dates à déterminer avec le groupe) 5 séances de 4h/sem asynchrone (lectures théoriques, activités de groupes, exercices individuels)
Module 6 Pratiques pro/portfolio Du 27 avril au 27 juin (10 semaines)	Pratiques pro et suivi individualisé 1 séance synchrone (2h) Soutenances : entre le 1 ^{er} et 10 juillet

Modalités d'évaluation

Chaque bloc de compétences est validé par un quitus sous forme de grille de compétences dans chaque enseignement. L'obtention du DU implique une majorité d'avis positifs (+) répertoriés dans les items « mise en application des éléments de la formation » et « réinvestissement en autonomie » dans chacun des blocs de compétences. Une assiduité devra être a minima positive (+) dans chacun des trois blocs de compétences.

La grille détaillée est à consulter sur la plateforme.

La formation est validée à son terme par la soutenance (à distance) d'un e-portfolio (analyse des pratiques professionnelles). Le jury est constitué au minimum de 2 personnes : l'enseignant-e référent-e de l'étudiant et un-e autre enseignant-e-chercheur-se.

La validation comporte également l'assiduité pour un total de 127h de connexion sur la plateforme.

L'obtention du diplôme est soumise à l'appréciation du jury de diplôme, composé de membres de l'équipe pédagogique.

L'obtention du DU permet de valider un nombre total de crédits équivalents à 10 ects.

Contenu des cours

BCC 1 – Bases linguistiques et interculturelles en français langue seconde

Module (UE) 1 : Initiation au fonctionnement du langage et des langues

Enseignante : Magali HUSIANYCIA

Contenu :

Ce cours a pour objectif de repérer les caractéristiques linguistiques de certaines langues et de déterminer les éléments essentiels d'un accompagnement en français langue seconde. Il s'agira de reconnaître les grandes familles de langues et de comprendre comment fonctionne le français avec ses différentes formes et usages.

Modalités du cours et travaux à réaliser : leçons à lire, classes virtuelles et petits travaux à faire en binôme, à rendre sur la plateforme.

Bibliographie :

Berstein B., 1975. *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*. Les éditions de Minuit.

Bertucci M.-M. et Castellotti V., 2012. « Variation et pluralité dans l'enseignement du français : quelle prise en compte ? », Revue *Repères* n°46.

Comrie B., Matthews S., Polinsky M. 2004. *Atlas des langues. L'origine et le développement des langues dans le monde*. Edition Acropole

Delcambre I., 2011. « Comment penser les relations oral/écrit dans un cadre scolaire ? », Revue *Recherches* n° 54.

Gadet F., 2007. *La variation sociale en français*. Ophrys.

Labov W., 1976. *Sociolinguistique*. Les éditions de minuit.

Ledegen G. et Leglise I., 2013. « Variations et changements linguistiques », In Wharton S. et Simonin J., *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, ENS Editions, p.315-329.

Langues et grammaires du Monde dans l'espace francophone : <https://lgidf.cnrs.fr/presentation-generale>

Module (UE) 2 : Alphabétisation en FLE/S

Enseignante : Céline BEAUGRAND

Contenu

Ce cours a pour finalité de former les étudiants à l’alphabétisation des adultes peu ou pas scolarisés antérieurement qui démarrent l’apprentissage de l’écrit dans une langue seconde. Après une rapide présentation des notions en jeu et des contextes, nous aborderons cette problématique dans une triple perspective : les processus d’acquisition qui s’engagent chez les apprenants, la connaissance du système orthographique du français et les perspectives didactiques qui en découlent. Ces apports s’articuleront à des activités pratiques d’analyse de supports, de didactisation de documents et de conception de séances en appui sur des démarches d’enseignement adaptées aux apprenants peu ou pas littéraciés.

Modalités du cours et travaux à réaliser :

Cours essentiellement en asynchrone avec 2 séances synchrones : 17h30-19h (dates à déterminer avec le groupe).

Lectures théoriques, activités individuelles et en groupes (analyse de supports didactiques et pédagogiques, mise en situation, étude de production d’apprenants, conception didactique).

Bibliographie :

ADAMI H., (2020), Enseigner le français aux adultes migrants, Hachette FLE, Paris.

ADAMI H., ETIENNE S. (dir.), (2010), « Littéracie et alphabétisation des adultes : questions théoriques, andragogiques et didactiques », Savoirs et formation. Recherche et pratiques, Paris, AEFTI.

BEACCCO J.-C., DE FERRARI M., LHOTE G., TAGLIANTE C., (2005), Niveau A1.1 pour le français (Publics adultes peu francophones, scolarisés, peu ou non scolarisés), Paris, Didier.

BIANCO M. (2015), Du langage oral à la compréhension de l’écrit, Presse universitaire de Grenoble, Grenoble.

CATACH N., (1986) L’orthographe française, Paris, Nathan.

ECALLE, J., MAGNAN, A., (2021) (3e éd. mise à jour) [1ère édition : 2010]. L’apprentissage de la lecture et ses difficultés. Dunod.

FAYOL M., (2020) (3e éd. mise à jour) [1ère édition : 2013], L’acquisition de l’écrit. PUF.

KREEFT PEYTON J., & Young-Scholten, M. (2020). Teaching Adult Immigrants with Limited Formal Education: Theory, Research and Practice. Multilingual Matters

MINUZ, F., KURVERS, J., SCHRAMM, K., ROCCA, L., NAEB, R., (2022) Literacy and second language learning for the linguistic integration of adult migrants. Council of Europe.

Module (UE) 3 : Sensibilisation à l'interculturalité

Enseignante : Juliette DELAHAIE

Contenu

:

Ce cours a pour objectif de développer ses propres compétences interculturelles dans deux contextes différents, celui d'un cours de français langue étrangère auprès de publics peu ou pas alphabétisés en français, et celui de la communication exolingue dans une situation d'accompagnement. Plusieurs notions seront abordées et travaillées sous forme de mini-tâches et études de cas, comme l'approche interculturelle dans l'enseignement pour un public inscrit dans un « parcours d'intégration », la posture de l'enseignant-e dans cette perspective, ainsi que les freins et leviers pour établir une relation de confiance et de compréhension mutuelle dans les situations de communication exolingue.

Modalités du cours et travaux à réaliser : leçons à lire ou écouter et classe inversée à partir de questions à explorer, tâches différentes à faire en binôme ou individuellement : études de cas, fiches pédagogiques, analyse de documents.

Bibliographie :

- Byram, M. et al. (2002). *Développer la dimension interculturelle dans l'enseignement des langues : une introduction pratique à l'usage des enseignants*. Conseil de l'Europe.
- Cohen-Emerique, M. et Rothberg, M. (2015). *La méthode des chocs culturels*. Presses de l'EHESP.
- Guérin, E. et Laurens, V. (éds.) (2022). Construction identitaire et intégration : l'enseignement de la langue en questions. *Le français aujourd'hui*.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990-1992-1994). *Les interactions verbales*. Armand Colin.

BCC 2 – S’initier au langage simplifié

Module (UE) 4 : Objectifs et critères du langage simplifié

Enseignante : Emmanuelle CANUT (+ intervenante extérieure : Simone Fass)

Contenu

Ce cours a pour objectif d'étudier le langage simplifié pour rendre lisibles et accessibles à la compréhension d'un public migrant des textes oraux/écrits (tels que affiches, documentaires, informations, formulaires, questionnaires, etc.), et d'apporter des outils d'aide à l'écriture ou réécriture de documents. Il s'agira de repérer les difficultés linguistiques d'un document en fonction des compétences identifiées du public à qui il est destiné (personnes en situation d'apprentissage du français langue second ou étrangère, en situation d'alphabétisation, ou d'illettrisme).

Modalités du cours et travaux à réaliser :

Eléments théorique à lire/écouter, réflexions (en petits groupes ou individuellement) à partir de documents à compléter et commenter.

Bibliographie :

Ahrens, S. (2020). Easy Language and Administrative Texts: Second Language Learners as a Target Group. In Hansen-Schirra, S. & Maaß, C. (eds.) *Easy Language Research: Text and Users Perspectives*, Berlin: Frank & Timme, 67-98.

Ahrens, S., Fioravanti, C. (2022). Cultural implications in Easy Language texts for migrants Theoretical considerations and insights from practice in Germany and in Italy. *Trans-kom* 15/2, 270–292.

Canut, E., Delahaie, J., Husianycia, M. (2020). Vous avez dit FALC? Pour une adaptation linguistique des textes destinés aux migrants nouvellement arrivés. *Langage & Société*, 171, 171-201.

Canut, E., Fuchs, J., Delahaie, J., Husianycia, M., Torres, O. (2023). Easy Language' for migrants in France: looking for linguistic criteria. *International Journal of Applied Linguistic*. <https://doi.org/10.1075/itl.22002.can>

Hansen-Schirra, S., Maaß, C. (2020). *Easy Language Research: Text and Users Perspectives*. Berlin: Frank & Timme.

Lindholm, C., Vanhatalo, U. (2021). *Handbook of Easy Languages in Europe*. Berlin: Frank & Timme.

Lombardi, G. (2020). *Capire I documenti in L2: dall'analisi della comprensibilità di un corpus di testi istituzionali per stranieri alla sperimentazione di approcci didattici e linguistici*. Dottorato in Digital Humanities. Genova.

Maaß, C. (2020). *Easy Language, Plain Language, Easy Language Plus. Balancing Comprehensibility and Acceptability*. Berlin: Frank & Timme.

Module (UE) 5 : Rédiger des documents en langage simplifié

Enseignante : Emmanuelle Canut et Magali Husianyia

Contenu

Ce cours a pour objectif de réinvestir les éléments abordés dans le module 4 à savoir appliquer les critères de simplification à la rédaction de différents types de documents.

Modalités du cours et travaux à réaliser :

Réalisation d'un document simplifié issu du terrain professionnel : diagnostic et travail auprès du public visé, (ré)écriture et mise en page visuelle du document

Bibliographie :

Canut, E., Husianyia, M. (2023). *Guide alt&rité. Référentiel pour l'Analyse Linguistique de Textes et la Rédaction Intelligible de Types d'Écrits*. AsFoReL.

Tronbacke, B.I. (1999). *Guidelines for Easy-to-Read Materials*. IFLA.

BCC 3 – Analyse des pratiques professionnelles

Module 6 : Formalisation des pratiques professionnelles

Enseignante : enseignantes référentes (E. Canut, C. Beaugrand, J. Delahaie, M. Husianyia)

Contenu

Ce cours a pour objectif de constituer un E-portefolio.

2h seront consacrés à la présentation de ce module.

Modalités du cours et travaux à réaliser :

Information sur l'utilisation d'outils de type *Prezi* ou tout autre support numérique au choix du stagiaire (modalités qui seront précisées à mi-parcours de la formation).

Suivi pédagogique individualisé par les enseignants référents du parcours de formation.

Soutenance du e-portefolio à distance.

Bibliographie :

Eyssautier-Bavay C. (2004). *Le portfolio en éducation : concept et usages*, PDF (à disposition sur moodle).

P. Perrenoud (2010/2012). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant. Professionnalisation et raison pédagogique*, ESF.